

Notre bibliothèque

Autor(en): **A.D.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 21

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne serait-elle pas électeur ? se demande Dumas. Il n'y a aucune raison valable pour qu'elle ne le soit pas. Le vote des femmes est une conséquence naturelle du suffrage universel. Il n'y a aucune différence entre l'homme et la femme qui autorise le premier à refuser à la seconde les droits dont il jouit. « La femme n'a pas la barbe de l'homme, » s'exclame-t-il, « mais l'homme n'a pas les cheveux de la femme. Quant aux autres dissemblances, elles sont tellement à l'avantage de la femme, que nous ferons mieux de ne pas en parler ». Dumas nie avoir jamais affirmé que l'intelligence de la femme soit inférieure à celle de l'homme. Il ne peut avoir dit pareille bêtise. On la lui a fait dire. Chose étrange, il revient au récit biblique de la création du monde, pour aboutir à des conclusions opposées à celles de *l'Homme-Femme*, où il avait dit que la femme n'avait pas reçu le souffle divin. Maintenant, il constate que si la femme a fait perdre le paradis à l'homme, ce qui n'est pas sûr, « la femme non seulement n'était pas inférieure, mais était supérieure à l'homme, puisqu'elle lui faisait faire ce qu'elle voulait ». C'est peut-être pour cette raison que les hommes ne veulent pas la laisser voter « dans la crainte qu'elle ne nous fasse perdre le paradis, que nous avons reconquis, et que nous habitons, comme chacun peut voir ». Les philosophes, en conseillant à l'homme d'éviter le plus possible les femmes, parce que ces êtres séduisants sont capables de l'écarter de ses grandes destinées, et de le « dissoudre dans le sentiment », les philosophes constatent ainsi, « non pas l'infériorité certaine de la femme, mais la faiblesse possible de l'homme. »

Dumas reprend et réfute ensuite les vieux et éternels arguments des antiféministes. Si la force musculaire de l'homme, par exemple, est plus grande que celle de la femme, la force nerveuse de celle-ci est plus développée, mieux organisée, que celle de l'homme. D'ailleurs, la faiblesse musculaire « défalcation faite des femmes de la Halle, des porteuses de gallets et des acrobates femelles, » ne doit pas être une raison pour interdire aux femmes de voter. « M^{me} de Sévigné ne voterait pas, et maître Paul, son jardinier, voterait. Pourquoi ? » Dumas cite une douzaine de noms de femmes de lettres, et prétend qu'on ne peut refuser à un sexe qui fournit de pareilles exceptions, si même ce sont des exceptions, de donner son avis sur la nomination des députés. Plusieurs reines ont prouvé qu'elles savaient diriger un pays. Si l'on objecte que la masse des femmes n'a aucun sens politique, Dumas répondra que ce sens n'est pas bien difficile à acquérir, à en juger par les hommes qui prétendent l'avoir. Les femmes ne sont pas soldats en fait, mais elles pourraient l'être. Toutes les Jeannes héroïques le prouvent ; et il serait comique qu'on leur refusât le droit d'élire des représentants dans le pays qu'elles ont sauvé. Au reste, beaucoup d'hommes ne sont pas capables de faire leur service militaire, ou en sont exemptés. Cependant ils votent. En résumé toutes les objections contre le suffrage féminin sont « de pure fantaisie ». La loi ne tient jamais compte de la faiblesse de la femme quand elle veut punir. Au contraire, elle en abuse, en admettant la recherche en maternité, et en défendant la recherche en paternité. Jamais la loi ne dit : « Cette pauvre petite femme ! elle peut ne pas payer son loyer, ses billets ou ses impositions ; elle peut voler dans les magasins et faire des faux en écriture privée ou publique, laissez-la faire, c'est un être irresponsable, faible et inférieur à l'homme ! »

Certains hommes craignent qu'en votant, les femmes perdent leurs grâces et leurs charmes. Dumas condescend à les rassurer : « Soyez tranquilles, elles voteront avec grâce. On rira encore beaucoup dans le commencement, puisque chez nous, il faut toujours commencer par rire. Eh bien, on rira... » On se plaint, en France, de ce que le suffrage universel laisse venir au

scrutin des hommes qui ne savent pas lire. Pourquoi n'essaierait-on pas le suffrage à deux degrés en faveur des femmes, puis qu'on le propose pour les hommes ? « Mettez, conclut Dumas, les élections à un, à deux, à trois degrés, si bon vous semble, mais établissez cette loi (du suffrage féminin). Avant dix ans, prophétise-t-il, les femmes seront électeurs comme les hommes. Quant à être éligibles, nous verrons après, si elles sont bien sages. »

1880... Et nous sommes en 1914...

Lydie MOREL.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

MARGUERITE EVARD, Dr ès lettres, professeur à l'Ecole secondaire du Locle. *L'Adolescente. Essai de psychologie expérimentale.* Collection d'actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau et de la Société belge de Pédotechnie. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 1 vol. in-8° : 5 fr.

Le *Mouvement Féministe* (numéro d'avril, par la plume de M^{lle} E. Borel) a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur cette très remarquable étude. M^{lle} Evard est professeur à l'Ecole secondaire du Locle ; elle nous livre ses travaux de psychologie et de pédagogie sur deux classes d'élèves, qu'elle connaît bien, à la fois par la vie scolaire et par leurs conditions familiales et sociales. Si l'on ajoute à ces conditions très favorables le fait que l'auteur joint à des dons psychologiques et pédagogiques naturels une culture scientifique approfondie, il n'est certes pas exagéré d'affirmer que nous avons, en ce volume, un document de première valeur sur le développement de la fillette devenant jeune fille : tout éducateur, — parent ou maître, — ne pourra manquer de tirer grand profit de la lecture de cette étude, poursuivie avec tant d'intelligence et de sympathie, du développement de la jeune fille, de 13 à 15 ans.

M^{lle} Evard étudie surtout ses sujets par des « tests » ; ce sont « des épreuves rapides, dont l'expérimentateur connaît bien la portée, répétées un grand nombre de fois, et qui, exécutées par tous les sujets, dans le même temps et dans des conditions analogues, permettent une appréciation mathématique ». Nous n'avons pas ici le loisir d'entrer dans les détails techniques qui nous permettraient d'étudier, — même superficiellement, — les différents tests établissant les fonctions psychologiques des sujets, quoique cette étude constitue la plus grande part de la thèse de M^{lle} Evard. C'est en choisissant des tests qui ont déjà fait leurs preuves chez d'autres auteurs, que M^{lle} Evard détermine, par une méthode strictement scientifique, et par un travail colossal, successivement l'intelligence, l'attention, la mémoire, la volonté, et par la résistance à la suggestibilité, la personnalité, l'affectivité de ses élèves. Parmi les nombreux tests employés, celui des « associations » joue un grand rôle, dans le travail qui nous occupe, comme dans la psychologie expérimentale moderne, en général : un mot étant donné au sujet, en déclenche un autre, — et c'est la valeur de ces associations qui permet d'établir une échelle métrique du développement intellectuel. — M^{lle} Evard ne se borne pas aux tests pour connaître ses élèves : le travail scolaire, la composition notamment, les entretiens avec les élèves ou avec leurs parents, des extraits de lettres ou de « journal » intime, livrés par ces jeunes filles à une éducatrice qui a su gagner leur confiance, viennent confirmer et compléter les tests.

Toutes ces études individuelles ont un double but : dans une première partie (psychologie générale), l'auteur établit une psychologie de l'adolescente, avant, pendant et après la puberté, — sujet trop peu étudié jusqu'ici ; dans une deuxième partie (psychologie individuelle), l'auteur compare chacun de ses sujets avec la moyenne établie pour chaque fonction intellectuelle par 22 tests expérimentés sur une quarantaine d'élèves. A l'aide de formules mathématiques ayant, elles aussi, fait leurs preuves dans le domaine de la psychologie expérimentale, l'auteur établit un classement de tous ses sujets par l'intelligence, par l'attention, par la mémoire, etc., puis un rang psychologique, obtenu par l'ensemble de ces rangs partiels : ces rangs sont comparés entre eux et avec les rangs scolaires par la méthode des corrélations.

« La pédagogie, disait Binet, doit avoir comme préliminaire une étude de psychologie individuelle : la détermination des aptitudes est la plus grosse affaire de l'enseignement et de l'éducation. » Après les longues et patientes recherches du début, l'auteur nous indique, dans les quelques dernières pages de son œuvre, ce qu'on en peut

retirer à ce point de vue de la détermination des aptitudes. Rien de plus suggestif, de plus éloquent en faveur du rôle utile que peut, que devrait jouer la psychologie à l'école: ces résultats ne sont ni des opinions personnelles de l'auteur, ni des déductions dogmatiques de telles ou telles prémisses établies à priori par un cerveau bien organisé: tout repose sur des faits observés minutieusement et interprétés scientifiquement.

C'est par des exemples pris sur le vif, par quelques portraits individuels des plus captivants, que l'auteur vous fait toucher du doigt combien les tests viennent en aide à l'intuition du maître et au rendement scolaire, pour apprécier l'intelligence d'une élève. Tandis que le maître, jugeant trop exclusivement l'enfant d'après son travail scolaire, est mal placé pour faire le départ entre le rôle de l'intelligence et celui de la mémoire, ou de la volonté, tandis qu'il court le risque de ne juger l'intelligence que par certaines de ses manifestations, et sans tenir assez compte de la personnalité et de l'affectivité de ses élèves, les tests viennent justement mettre en lumière ces points restés obscurs. M^{lle} Evard arrive à la conclusion que la méthode des tests, — en dépit de ses adversaires, — est le meilleur moyen de déterminer la valeur psychologique individuelle. Il faudrait pouvoir citer en entier, et citer tous les portraits qui examinent successivement le milieu, le développement physique, le caractère, le développement psychologique, la valeur scolaire, et enfin l'orientation de quelques-unes des élèves de M^{lle} Evard. — C'est grâce aux tests que l'auteur peut conseiller aux parents d'A. de la laisser suivre son cher idéal, les lettres, au lieu de lui imposer un apprentissage de commerce: tandis que le seul travail scolaire ne donnait à l'enfant qu'un rang médiocre, et n'aurait pas permis à son professeur de se prononcer, l'étude du développement physique et psychologique avait révélé une intelligence très vive. En sens inverse, l'examen par les tests a plusieurs fois engagé l'expérimentateur à détourner, de la carrière pédagogique, par exemple, des jeunes filles que leur application et leur bonne mémoire avaient classées beaucoup plus favorablement que l'intelligence ou le développement psychologique.

Les conséquences pédagogiques se basent sur les constatations psychologiques: la *fillette prépubère* (12 $\frac{1}{2}$ -13 $\frac{1}{2}$ ans) s'étant révélée d'intelligence sensorielle, c'est un enseignement concret, intuitif, objectif qui lui conviendra: inutile d'exiger beaucoup comme jugement et comme abstraction, puisque son vocabulaire se révèle surtout concret, sensoriel. — Avec l'*adolescente* en pleine période pubertaire (13 $\frac{1}{2}$ -14 $\frac{1}{2}$ ans), qui évolue vers l'érudition, l'imagination, l'émotivité, qui, par suite de la crise physiologique qu'elle traverse, se désintéresse des programmes en usage, il faudra réduire l'enseignement proprement dit, organiser les connaissances acquises plutôt que de les augmenter, et tirer parti de l'extraordinaire expansion de l'affectivité de cet âge, en vue de la culture morale: « Toute adolescente devrait avoir, pour couronnement de sa préparation scolaire première, une année consacrée à la culture morale avant tout, où la personnalité serait développée par l'élévation de la pensée et la profondeur des sentiments; on s'inspirera de ces principes dans les écoles professionnelles elles-mêmes, et l'on introduira un peu d'idéal dans les écoles-ateliers de couture, etc. » — Enfin, avec la *jeune fille* (14 $\frac{1}{2}$ — 15 $\frac{1}{2}$ ans), la crise pubérale étant passée, l'orientation sera autre: l'intelligence plus développée, apte à la synthèse, permettra de reprendre sur une autre base la culture intellectuelle proprement dite, sans négliger la culture morale.

Comme conséquence pratique d'un autre ordre, — toujours en vue d'arriver à cette adaptation de l'enseignement à l'élève, — l'auteur souhaite de voir tout maître se familiariser avec les méthodes psychologiques. En face de l'intérêt si vif, et de la valeur pratique du beau travail de M^{lle} Evard, on ne peut que déplorer l'indifférence — voire même la défiance — d'une trop grande partie du corps enseignant pour des recherches qui, certes, demandent du temps et du travail, mais qui ajoutent tant d'intérêt à la besogne pédagogique, et vous ouvrent, comme aucune autre, des voies nouvelles pour s'adapter à l'âme enfantine.

En nous plaçant au point de vue féministe, nous pouvons nous réjouir du travail de M^{lle} Evard, à un double point de vue: d'abord parce qu'il nous est précieux de voir l'une des nôtres aborder avec autant de maîtrise ces problèmes scientifiques qu'on a trop longtemps estimés au-dessus de nos forces intellectuelles; ensuite et surtout parce qu'une étude aussi sérieuse, aussi élevée, sur la femme, à une époque aussi critique de son développement, doit contribuer, comme l'auteur l'espère elle-même, « à l'éducation et à l'organisa-

tion pratique des nouvelles générations, desquelles nous escomptons alors un meilleur rendement social. » A. D.

CORRESPONDANCE

Genève, le 10 juin 1914.

Chère Rédactrice,

Voulez-vous me permettre de rectifier une phrase contenue dans votre compte-rendu du Meeting de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, tenu à Rome le mois dernier.

Il y est dit que « Mrs. Creighton ayant déploré les violences des suffragettes, l'une d'elles, qui se trouvait dans l'auditoire, s'est levée pour protester avec véhémence, mais a été réduite au silence par des applaudissements ».

Ayant fait partie moi-même de cet auditoire, je sais, en effet, que l'impression produite tout d'abord par l'interruption inattendue que vous mentionnez a été celle d'une intervention de la part des « suffragettes ».

Une circonstance toute fortuite, toutefois, m'ayant mise en rapport, peu de jours après, avec l'auteur de l'interruption en question, j'ai appris de sa bouche, premièrement: qu'elle n'est pas « suffragette »! et secondement, que ce contre quoi elle a protesté, c'est contre le fait d'apporter à une réunion internationale une question de portée nationale, et cela alors qu'aucune « suffragette » n'était présente pour défendre le point de vue de l'Association que préside Mrs. Pankhurst et expliquer son attitude.

Il y avait loin, vous le voyez, de cette intervention, généreuse dans ses intentions, au complot préparé et annoncé à l'avance que d'aucuns ont voulu voir dans cet incident sans gravité, et il m'a semblé équitable de vous signaler la chose.

Recevez, chère Rédactrice, l'expression de mon cordial dévouement. P. CHAPONNIÈRE.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe avant le 1^{er} de chaque mois, dernier délai.

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, écrites d'un seul côté de la page et d'une longueur n'excédant pas quinze lignes.

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Malgré la saison qui n'est plus guère propice aux réunions, malgré les préparatifs du Centenaire qui ont considérablement rempli ce mois de juin, notre Comité a encore travaillé. Il a édité, en brochure de propagande, la si excellente étude de M^{me} de Schlumberger-de Witt sur le *Rôle moral du Suffrage féminin*, et rédigé un leaflet: *Là où les Femmes votent...* qui sera prêt pour la campagne d'automne. Il s'est naturellement occupé des prud'femmes; il a, de concert avec l'Union des Femmes, jeté les bases d'un cours de discussion, qui sera donné, l'hiver prochain, sous la direction de M. le prof. Paul Moriaud. Enfin, il a fait une démarche auprès de M. Magnenat, président du Département de Justice et de Police, pour lui demander d'admettre des femmes aux fonctions de curateurs instituées par la nouvelle loi sur la Chambre pénale de l'enfance, en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier. La réponse de M. Magnenat ayant été affirmative, une liste de noms va être dressée; il s'agit, on le sait, pour les curateurs, de surveiller et de suivre, au point de vue moral et éducatif, les enfants mis « en liberté surveillée ». — Le 29 juin, M^{lle} Gourd a fait, au Cercle d'études de l'Association catholique ouvrière, une causerie sur le *Suffrage féminin*, et le 8 juin, elle avait parlé de l'*Emancipation de la Femme*, dans un syndicat de cigarières. E. Gd.

Société des Dames de la Croix-Rouge. — Les deux Sociétés masculine et féminine ayant fusionné, le 28 avril dernier, en une seule Société mixte, — ce dont on ne peut que les féliciter, — c'est le dernier rapport sur l'activité de la Société des Dames qui vient de paraître. Il présente de ce fait un vif intérêt, parce qu'il ne se borne pas à passer en revue l'activité déployée dans l'année 1913, mais bien celle de la Société depuis sa fondation en décembre 1889: